POUR INFORMATION

SAINT-ÉTIENNE Santé

Covid-19 : la difficile adaptation des SDF aux restrictions

Couvre-feu, distanciation sociale, port du masque… Les règles à appliquer sont nombreuses en ce moment. Les sans domicile fixe doivent se plier à des contraintes inadaptées à leur condition.

Sur une table de nuit, des mouchoirs en papiers usagers sont entassés. « Je ne suis pas encore passé là », proteste l'agent d'entretien de l'Asile de nuit. Le centre de la rue Léon-Portier dispose de 36 places d'hébergement d'urgence. Les personnes sans domicile fixe sont orientées vers la structure quand ils appellent le Samu social (115).

Delphine Laurent, la directrice adjointe, l'avoue volontiers : « Le nettoyage n'est pas la priorité des résidents. Ce sont des gens qui ont souvent un parcours chaotique. Alors ils commencent déjà par se reconstruire, le nettoyage passe après. »

Quand ils n'ont pas la chance de trouver un centre d'hébergement, les SDF sont obligés de braver le couvre-feu. Marie-Pierre, éducatrice à l'association Triangle, s'interroge : « Aujourd'hui, on ne sait toujours pas s'il y aura une dérogation pour les personnes sans logement. »

L'association pour laquelle elle travaille gère le Bistrot social. On y vient pour un café, lire son journal au chaud, discuter ou prendre un repas le soir. L'établissement accueille tous les publics de 15 à 22 heures. Depuis le 19 octobre, il doit fermer ses portes à 20 h 30. « À la fin de la journée, c'est nous qui devons les mettre dehors. »

Mardi 20 octobre, deux familles et six personnes isolées fréquentant le Bistrot ont dû dormir dans la rue, faute de places dans une structure d'hébergement.

« Nous, quand on rentre chez nous, on enlève notre masque. Eux, ils sont obligés de le garder tout le temps », observe Delphine Laurent. Photo illustration Progrès/Joël PHILIPPON

Le masque, une denrée rare

Carole est arrivée à l'Asile de nuit il y a trois jours. Elle porte un masque en tissu d'un blanc immaculé. « C'est la directrice qui me l'a donné. Le mien était plein de rouges à lèvres différents. » Pour éviter l'amende et essayer de se protéger tant bien que mal, elle portait à plusieurs reprises le même masque.

Ce problème de réutilisation, Nawel Soulas le connaît aussi : « Quand ils ont de l'argent, les SDF l'investissent dans la nourriture, pas dans les masques. » Elle est la secrétaire de Maraude United. L'association effectue des maraudes tous les samedis. En ce moment, en plus de la nourriture, elle distribue masques et gel hydroalcoolique.

« On leur met du gel quand on en a, mais c'est un budget pour l'association », explique Nawel Soulas. Les masques, eux, leur ont été offerts par une société en début de pandémie : un stock de 2 000 pièces. « On en donne trois par personne. » Mais le stock est à sec. « On va devoir faire un appel aux dons pour des masques et réduire le nombre que l'on donne à chaque personne. » Au risque de les laisser s'exposer au virus.

Chloé GUYOT

Comment se confine-t-on lorsqu'on n'a pas de chez-soi ?

« Pendant le confinement, un centre de desserrement avait ouvert à Andrézieux-Bouthéon. Il s'agissait d'un lieu de confinement pour les personnes qui dorment habituellement dans des structures d'accueil collectif », explique Béatrice, conseillère en économie sociale et familiale à l'association Triangle. Aujourd'hui, le seul centre de desserrement de la région se trouve à Clermont-Ferrand.

L'Asile de nuit a déjà dû faire face à des cas de suspicion de Covid-19. Photo Progrès/Yves SALVAT

En cas de test positif, la personne transférée vers le centre de Clermont-Ferrand

« C'est dans cette structure que nous devons envoyer un résident s'il venait à être testé positif », abonde Delphine Laurence, directrice adjointe de l'Asile de nuit. L'établissement du 3 rue Léon-Portier a déjà dû faire face à des cas de suspicion de Covid-19. Ils ne sont jamais avérés positifs.

« Une chambre est bloquée pour les cas de suspicion, au rez-de-chaussée. C'est notre étage de soins, alors des médecins sont à proximité. » Une fois isolé, le résident n'a plus le droit de sortir et prend ses repas dans sa chambre, pendant quatre à cinq jours, le temps d'avoir le résultat du test. En cas de test positif, la personne doit être transférée vers le centre de Clermont-Ferrand.

« Si plus de deux cas suspects venaient à se déclarer en même temps, nous ne saurions pas quoi faire. Seule une chambre est dédiée à l'isolement. » L'établissement a alerté les services de l'État à ce sujet, sans avoir de réponse pour le moment.

L'hiver, les centres et la promiscuité

Avant, en hiver, les SDF étaient accueillis au gymnase de la Rivière, à Saint-Étienne, par l'association Renaître. Photo d'archives Progrès/Fabrice ROURE

« Il ne faut pas que les dispositifs d'hébergement d'urgence, notamment à l'approche de la période hivernale, contribuent à créer de nouveaux foyers de contamination », alerte Corinne Torre, cheffe de mission en France pour Médecins sans frontière, dans un communiqué. « Les lieux collectifs, comme les gymnases, sont à éviter au maximum, au profit des placements en hôtels et des hébergements avec des espaces de vie individuels qui permettent l'application effective des mesures de prévention », recommande-t-elle.

Depuis un an, à Saint-Étienne, c'est l'Asile de nuit qui s'occupe de l'accueil pendant la période hivernale, sur son site des Lauriers. Une ancienne maison de retraite réaménagée en dortoir. « C'est plus humain que le gymnase, assure la directrice adjointe. Les personnes peuvent être accueillies de manière plus digne, avec un cloisonnement des espaces pour leur donner un peu d'intimité. » Cette solution devrait bientôt rouvrir mais la structure ignore encore quand : « C'est l'État qui décide ».